

HONORAIRES DE COMMERCIALISATION

Barème de vente

Prix de vente

Jusqu'à 59.999 €

De 60.000 € à 200.000 €

De 200.001 € à 350.000 €

De 350.001 € à 500.000 €

Au-delà de 500.001 €

Honoraires hors taxes

5.000 € HT du prix de vente 8 % HT du prix de vente 7 % HT du prix de vente 6 % HT du prix de vente 5 % HT du prix de vente

Barème de location bureaux/ Locaux commerciaux

10 % hors taxes des loyers de la première période triennale hors charges, hors taxes

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Honoraires de gestion courante

Les honoraires de gestion sont calculés sur les encaissements du loyer hors taxes et hors charges.

Le pourcentage est fixé selon le montant annuel du loyer hors taxes du(es) bien(s) géré(s):

Loyer annuel

Jusqu'à 20.000 € De 20.001 € à 100.000 € Au-delà de 100.001 €

Honoraires hors taxes

1.200 € HT (forfait annuel) 6 % HT

5 % HT



Honoraires non compris dans la gestion courante

Toutes les missions complémentaires non comprises dans la gestion courante font l'objet d'un devis détaillé des prestations soumis systématiquement à l'accord préalable et écrit du propriétaire. Les honoraires sont établis au forfait ou calculés au temps passé.

Forfait vacation	<u>Honoraires hors taxes</u>
Fortait vacation	<u>Honoraires hors taxes</u>

A partir de 80,00 € HT

<u>Temps passé (coût horaire)</u> <u>Honoraires hors taxes</u>

Gestionnaire $80,00 \in HT$ Chargé d'Affaires $100,00 \in HT$ Manager $120,00 \in HT$ Directeur Gestion $150,00 \in HT$

Honoraires de rédaction d'actes

<u>Loyer annuel HT</u> <u>Honoraires hors taxes</u>

Jusqu'à 30.000 € 600,00 € HT

Au-delà de 30.000 € 2% HT du loyer annuel HT

Barème de location habitation

Honoraires habitation (bail code civil, société ou résidence secondaire)

10 % hors taxes du loyer annuel hors taxes et hors charges répartis par moitié entre propriétaire et locataire.

Honoraires habitation (loi du 6 juillet 1989)

Prestations liées à la visite, à la constitution du dossier, à la rédaction du bail et à l'établissement de l'état des lieux d'entrée.

Honoraires imputables au locataire (TTC au taux de TVA en vigueur à 20 %)

- 15 € par mètre carré de surface habitable en zone très tendue
- 13 € par mètre carré de surface habitable en zone tendue
- 11 € par mètre carré de surface habitable pour le reste du territoire

Honoraires imputables au propriétaire

5% hors taxes du loyer annuel hors charges